

Cent ans après la loi de 1905, le point de vue des évêques français

Article rédigé par *Gérard Leclerc**, le 21 juin 2005

L'assemblée plénière des évêques de France, à l'occasion de sa session de printemps, a publié une déclaration particulièrement claire et nette sur l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905. Les évêques rappellent brièvement les circonstances historiques qui amenèrent la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dans un climat particulièrement conflictuel.